

N°	0	5	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil quatre Le vendredi 22 octobre à 10 h 00, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale (76).
- Titularisation de l'animateur halieutique	Etaient présents : MM. AUBRY, COET, DUHAMEL, GARRAUD, LACHEREZ, LOIN, PECQUERY, SENEAL, Mme FIRMIN (suppl. M. BIGNON).  Absents excusés : MM. ARCILLON, BIGNON, JUMEL, LOTTIN, MAQUET, MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	<b><u>- Titularisation de l'animateur halieutique</u></b> Le Président expose au Conseil d'administration qu'il est nécessaire de prévoir la mise en place d'un poste de technicien pour continuer à développer :
27 septembre 2004	- des activités éducatives dans la vallée de la Bresle, sur les thèmes de la nature, de la pêche et du milieu aquatique (enfants, adolescents, adultes),... - les actions nécessaires au développement de la pêche et du tourisme pêche dans la vallée...
NOMBRE DE DELEGUES :	Ces fonctions relèvent du grade de technicien supérieur, cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux.
En exercice	14
Présents	8
Votants	10
	En raison de l'importance des tâches à effectuer, il propose au Conseil d'administration de créer un poste de technicien supérieur à raison d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h. Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de créer un poste de technicien supérieur doté d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2005.

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Francis SENEAL**